



Compte-rendu d'activité de l'année 2016 **199^e EXERCICE**

Assemblée Générale du 9 juin 2017





Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social : 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 MULHOUSE CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49 – Fax 03 89 35 49 50

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	CLAUDE	WITZ	PRESIDENT
	BENOIT	STURNY	1 ^{ER} VICE-PRESIDENT
	PHILIPPE	EISER	2 ^E VICE-PRESIDENT
	MARC	BEYER	ADMINISTRATEUR
	JEAN-MARIE	COUETOUX	ADMINISTRATEUR
	GEORGES	ERNST	ADMINISTRATEUR
	JEAN-PAUL	GAY	ADMINISTRATEUR
	ANTOINE	LEIMGRUBER	ADMINISTRATEUR
MME	ANDREE	KOEHLI	ADMINISTRATEUR
	SANDRINE	MOOG	ADMINISTRATEUR SALARIE

DIRECTION GENERALE

M.	LAURENT	WERNER	DIRECTEUR GENERAL DE LA MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA
----	---------	---------------	--

HONORARIAT

M.	FRANCIS	SCHULLER	PRESIDENT
	BERNARD	ANTOINE	ADMINISTRATEUR

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA :

M. Marc BEYER : Président du Conseil de Surveillance de la SA Léon BEYER.

M. Jean-Marie COUETOUX : gérant de la SARL LOXODR'IM, gérant de la SCI GCG & Cie, gérant de la SCI de Roco., gérant de la SCI de l'Oppidum.

M. Philippe EISER : gérant de la SCP d'Huissiers de Justice, Administrateur de la Mutuelle AMELLIS, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST, Administrateur du GAMEST.

M. Georges ERNST : aucun autre mandat.

M. Jean-Paul GAY : gérant de la société GAY et Cie holding, co-gérant de la société hydraulique des Forges de Syam, co-gérant de la société du Domaine de Syam, gérant des SCI Alésia, les Perchées de la Meule, les Taillets, Forges de Syam.

M. Antoine LEIMGRUBER : vice président de la Socami Alsace Lorraine Champagne (Groupe Banque Populaire), Administrateur de la MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR.

Mme Andrée KOEHLI : Présidente de la SAS ITKA.

M. Benoît STURNY : Président de BSI Conseil, Président du GIE GIGAM, Président du GAMEST, Administrateur de la MAVIC, Président de la MUTUELLE DE L'EST.

M. Claude WITZ : Administrateur du GAMEST, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST.



Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, ci-après, de l'activité du **199^e exercice** de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA relative aux opérations qui se sont réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.



Le développement des activités du GAMEST en 2016 s'est traduit par une diminution de 0.51 %
Le montant total des cotisations acquises, après dotation aux provisions techniques, s'élève à **67 663 K€**.

Sous la dynamique que maintiennent les mutuelles membres de l'Union, l'assurance du particulier, l'assurance des personnes et celle des pertes pécuniaires constituent les activités en plus forte croissance. Elles se placent au cœur de la stratégie de diversification pour le Groupe.

La charge des sinistres du Groupe et de l'exercice (S/P 82,23 %) s'est dégradée de 5 points par rapport à l'exercice précédent.

APERCU DE L'ANNEE 2016

La France a connu une faible croissance avec un PIB en hausse de 1,1 % en 2016 avec pour principales conséquences un taux de chômage élevé proche de 10 % de la population active, des difficultés pour réduire les déficits publics, une hausse de la fiscalité des ménages et l'investissement des entreprises est resté faible pour entrevoir un vrai moteur nécessaire à la croissance.

Economie assurantielle

Les cotisations n'ont enregistré en 2016 qu'une légère progression de 0,4%, à 210 Mds d'€, contre une hausse de 4% en 2015. Sous l'effet d'une forte hausse des catastrophes naturelles, du vieillissement de la population et de la hausse du coût des accidents matériels, les prestations ont, elles, fortement grimpé : + 5,8%, à 175 Mds d'€.

- Une année d'aléas climatiques « exceptionnelle »

2016 a été marquée par une sinistralité forte sur le plan climatique. Les inondations de mai et juin, les épisodes de grêle de l'été, la tempête sur la façade Ouest en mars ont coûté 2,3 Mds d'€. Un coût supérieur à la moyenne des 8 dernières années qui s'établit à 1,8 Md d'€. Les inondations du printemps ont, notamment, été les plus coûteuses en dégâts assurés depuis 1982, avec 1,3 Mds d'€ de dégâts indemnisés.

- Auto : le coût des accidents grimpe

La sinistralité est également en hausse pour l'automobile. Après une série ininterrompue de baisse depuis 1996, la fréquence des accidents corporels est repartie à la hausse en 2016. Leur coût moyen augmente également, de 4,8% par an en moyenne depuis 2010. De même, le coût moyen des accidents matériels n'a fait que progresser: +1,4% par an sur la période 2010-2016, en raison de la technologie embarquée. Si la hausse du parc automobile ainsi que la hausse tarifaire (+1,2%) ont soutenu l'activité, la charge des sinistres a augmenté de 5%. Le ratio combiné du secteur se dégrade donc à 104, contre 103 l'an passé.

- Santé-prévoyance au beau fixe

Un seul indicateur est au vert : le chiffre d'affaires en santé et en prévoyance progresse de 4,6%, à 22 Mds d'€. Dans le même temps, les prestations en santé-prévoyance grimpent, toutefois, de 5,3% à 17 Mds d'€. Sur le seul segment de la santé, les cotisations augmentent de 5,5% à 11,6 Mds d'€. L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre de l'ANI ce qui s'est traduit par une hausse de 15% des cotisations sur les contrats collectifs. Ces derniers représentent désormais 49% des cotisations globales des sociétés d'assurances en santé.

ACTIVITE COMMERCIALE

Au 31/12/2016, le montant des cotisations acquises s'élève à 40 937 K€ en diminution de – 1,06 % (dont 6,38 % pour frais et accessoires) par rapport au 31/12/2015.

Cette évolution en baisse provient principalement de la fin du dispositif GRL et d'une baisse de notre encaissement en Mutuelle Santé.

Par ailleurs, notre volonté affichée de diversifier notre encaissement au travers de nouveaux produits et partenariats commence à porter ses fruits à la lecture des progressions constatées en DOMMAGES DIVERS, PERTES FINANCIERES et PROTECTION JURIDIQUE.

Le montant total des cotisations acquises au titre de l'exercice 2016 s'élève à **40 937 K€**. Notre encaissement représente, à fin 2016, **60,50 %** du chiffre d'affaires du GAMEST.

Les autres produits techniques comptabilisés au titre des frais d'établissement des contrats s'élèvent à **1 688 K€**. Ce produit évolue proportionnellement au nombre conforté d'affaires souscrites et de sociétaires assurés.

NOS ACTIONS COMMERCIALES ont assuré un accroissement de **3 322 K€** de cotisations nouvelles, hors contrats GRL, dans un environnement économique difficile.

L'accent a été essentiellement mis dans la recherche de nouveaux partenariats, vecteurs de croissance et de rentabilité pour notre Société et sur la diversification de notre activité au travers des branches d'assurance de personnes et pertes pécuniaires afin de proposer une gamme de services complète à nos Sociétaires et plus particulièrement dans la prestation des nouveaux risques liés à l'évolution de notre société.

LES CHARGES TECHNIQUES

La charge des sinistres de l'exercice, toutes branches réunies, s'élève à **38 885 K€** soit **94.98 %** des cotisations acquises, en dégradation par rapport à l'exercice précédent 75.72 %).

La hausse du S/P (par rapport à 2015) résulte principalement de plusieurs sinistres d'intensité dans nos branches COLLECTIVITES LOCALES, HABITATION et PROFESSIONNELLE.

De plus, des sinistres corporels AUTOMOBILE ont accentué la dégradation de nos résultats techniques.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les **frais de production**, de **distribution** et de **gestion des sinistres** constituent l'ensemble des charges de fonctionnement qui s'élèvent à **10 046 K€**, soit 24,54 % (24.85 % en 2015) du chiffre d'affaires. Cette diminution traduit nos efforts afin de réduire nos coûts de fonctionnement tout en restant attentifs à la qualité du service que nous offrons à nos Sociétaires.

La **charge de distribution** représente **16.78 %** en **2016** du chiffre d'affaires. Elle accompagne la croissance de notre activité et comporte un élément de variabilité basé sur les critères de développement et de résultats techniques. Cette forme d'intéressement traduit une mécanique stimulante et se justifie pour une meilleure maîtrise de l'équilibre technique de nos opérations.

L'effectif salarié de la Société compte **22** salariés dont 6 cadres.

La masse salariale représente **3,24 %** du chiffre d'affaires et les actions de formation s'intensifient pour le renforcement des compétences nécessaires au titre du plan de progrès à réaliser à court terme.

Le budget informatique annuel de la M.A.L.J. restant à sa charge est de **16 K€** en 2016.

Tout en sachant que la majorité des investissements dans ce domaine est mutualisée au sein du GIGAM.

L'ACTIVITE FINANCIERE

L'année boursière 2016 a été marquée par une hausse des marchés actions et par une baisse importante du rendement des produits à taux.

Cette tendance ne nous est pas favorable car notre activité nécessite de privilégier les placements sécuritaires afin de pérenniser nos engagements.

En 2016, grâce à notre gestion dynamique nous avons pu profiter d'opportunités qui nous ont permis de dégager 194 K€ au titre de cette activité.

En perspective de la gestion future de nos placements, nous adoptons les lignes directrices suivantes :

- simplification du portefeuille afin d'en faciliter le pilotage en diminuant le nombre de lignes de placement
- réallocation des actifs au gré de la tendance du marché financier et des opportunités, tout en recherchant la diversification de ces derniers.

L'encours comptable des valeurs mobilières de notre Mutuelle s'établit au **31.12.2016 à 9 915 K€** par rapport à 2 916 K€ au 31.12.2015.

Les **autres produits techniques s'élèvent à 783 K€**, par rapport à 790 K€ en 2015.

Ils sont en diminution significative suite à la résiliation de contrats dans lesquels une part importante était dédiée à l'assistance.

LE RESULTAT

L'affectation prioritaire d'un **résultat positif de 124 K€** aux capitaux propres du GAMEST, notre Union de Réassurance, vise à garantir la prudence et la solvabilité face aux engagements réglementaires liés à l'intégralité des activités des mutuelles du Groupe et à leur accorder sa caution solidaire.

Au titre de l'exercice 2016, la **participation** versée par le GAMEST à la M.A.L.J. s'élève à **10 652 K€**. Elle est déterminée en fonction du développement de son chiffre d'affaires, de la diversification, de la sinistralité de son activité ainsi que du réajustement de la participation relative aux exercices précédents suivant le déroulement des provisions de sinistres restant en cours.

Ce reversement correspond techniquement à **26.01 %** des primes acquises entraînant un **bénéfice technique de 1 294 K€**.

Après imputation du résultat non technique complété des produits nets financiers et après dotation des provisions réglementaires, le **résultat de l'exercice** de notre Mutuelle s'élève à **1 281 K€**.

Au terme de l'exercice 2016, la valeur au bilan des **capitaux propres** de la M.A.L.J. s'élève à **2 860 K€**, en augmentation de 59.45 %.

Parallèlement les capitaux propres du GAMEST progressent de 7.71 % au 31.12.2016, à **23 074 K€**.

PERSPECTIVES

2017 doit nous permettre de confirmer la poursuite de nos actions en faveur de nos résultats techniques en maîtrisant nos engagements et en diversifiant de manière plus sensible nos activités. Nous devons également continuer dans notre politique de diminution de nos frais généraux afin d'être plus compétitifs sur nos marchés traditionnels.

CONCLUSION

L'exercice 2016 aura été une année satisfaisante. Il aura démontré la solidité de notre modèle et de notre capacité à faire face à nos engagements, tout en restant vigilants face aux aléas de notre métier.

Le Président du Conseil d'Administration



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article R 322-53 et R 322-55-1 du Code des Assurances

I) ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'**exercice 2016**.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Claude WITZ, Président**
- **Benoît STURNY, 1^{er} Vice-Président**
- **Philippe EISER, 2^{ème} Vice-Président**
- **Marc BEYER**
- **Jean-Marie COUETOUX**
- **Georges ERNST**
- **Jean-Paul GAY**
- **Andrée KOEHL**
- **Antoine LEIMGRUBER**
- **Sandrine MOOG, Administrateur salarié.**

La composition du Conseil d'Administration traduit en son sein diverses compétences s'exerçant dans des domaines tels que l'informatique, le contrôle de gestion, la gestion d'entreprise, la gestion immobilière ainsi que la gestion des ressources humaines.

2 Administrateurs de la Société exercent également un mandat au Conseil d'Administration de l'Union du GAMEST, au sein duquel ils représentent la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA Il s'agit de :

- **Claude WITZ**
- **Benoît STURNY**

2 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR Il s'agit de :

- **Benoît STURNY**
- **Antoine LEIMGRUBER**

3 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances". Il s'agit de :

- **Benoît STURNY**
- **Philippe EISER**
- **Claude WITZ.**

Le Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA représente la Société à l'Assemblée Générale du Groupement Informatique (GIE GIGAM).

DIRECTION GENERALE

Depuis le 01.02.2014, la **Direction Générale** est assurée par **M. Laurent WERNER**.

FREQUENCE DES REUNIONS

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au minimum **4** fois dans l'année.

Au cours de **l'exercice 2016**, le Conseil d'Administration s'est réuni **4** fois, en conformité avec l'article **19** des statuts de la Société.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil leur sont communiqués avant la date de la réunion, de même que d'autres documents annexes ou complémentaires leur sont remis le jour même de la réunion.

FONCTIONNEMENT ET MODALITES DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président par lettre simple adressée à ses membres, avec la mention de l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de la réunion.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres du Conseil est présente.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

En 2016, le taux de présence des Administrateurs a été de **83** %.

Un règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté en 2012.

Des commissions spécifiques ont été mises en place pour la préparation de certaines décisions. Leurs attributions s'exercent dans les domaines suivants :

- Patrimoine et Investissement
- Développement et Relations Extérieures
- Finance / Gestion
- Structure et Ressources Humaines.
- Union de réassurance.

REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de chaque réunion, le Directeur Général informe les membres du Conseil de la situation technique et financière du Groupe ainsi que de l'évolution des activités des Sociétés de l'Union.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates et sur les thèmes suivants :

- **Le 24 mars 2016 :**

- 1. Approbation du P.V. du 18.12.2015**
- 2. Résultat GAMEST 2015 – Perspectives 2016**
- 3. Résultat MALJ 2015 : rapport de direction exercice 2015**
- 4. Rapport sur le Contrôle Interne**
- 5. Activité MALJ au 29 février 2016**
- 6. Points divers**
 - Emission de certificats mutualistes au profit du GAMEST
 - Renouvellement PEE - PERCO
 - Rémunération des Administrateurs et frais de déplacement pour 2016
 - Bilan et résultat d'ESTASSUR Courtage et de JURASSURANCE Courtage
 - Synthèse activité Comité de Communication

- **Le 3 juin 2016**

1. **Approbation du PV de la réunion du 24.03.2016**
2. **Renouvellement du mandat du Président et des Vice-Présidents**
3. **Point sur l'activité MALJ**
 - **Partenariat PILLIOT**
4. **Point sur l'activité du GAMEST**
 - **Certificats mutualistes**
5. **Divers**

- **Le 7 octobre 2016**

1. **Approbation du PV de la réunion du 03.06.2016**
2. **Point sur le développement de la Société**
3. **Business Plan 2017 – 2021**
4. **Actualités du GAMEST**
5. **Certificats mutualistes**
 - Accord de principe pour la souscription de certificats mutualistes
 - Validation du texte de la convention à conclure entre le GAMEST et ses membres
 - Validation du texte du contrat cadre d'émission à conclure entre le GAMEST et chacun de ses membres aux fins de souscription des certificats mutualistes.

- **Le 9 décembre 2016**

1. **Approbation du PV de la réunion du 07.10.2016**
2. **Chiffres-clés arrêtés au 30.11.2016**
3. **Informations GAMEST :**
 - Mutualisation Service Sinistres
 - Evolution : Point sur le déroulement de l'émission des certificats mutualistes
4. **Divers**

Chacune des réunions donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui est communiqué à chaque administrateur avant la réunion suivante. Il est approuvé lors de cette réunion.

FORMATION

Une journée de formation a été organisée le 20 septembre 2016 pour l'ensemble des Administrateurs et Directeurs Généraux des Mutuelles formant le GAMEST dans le cadre du parcours de formation mis en place par l'Union pour les administrateurs en cours de mandat. Elle a été animée par le **Cabinet FORSIDES** et avait pour thème : **"ORSA et Pilier 1, le système de gestion des risques"**.

AUTORISATIONS SPECIFIQUES

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration doit autoriser préalablement la conclusion de certaines opérations. En 2016, aucune autorisation n'a été sollicitée ni délivrée à ce titre.

REMUNERATION

Les membres du Conseil d'Administration disposent d'indemnité de présence et de frais de déplacement au niveau du Groupe mais également au niveau des mutuelles adhérentes qu'il représente.

En 2016, le montant total des indemnités et défraiements perçus par les administrateurs en fonction à la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA s'est élevé à **8 700 euros**.

Le montant des indemnités des administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA exerçant un mandat complémentaire au GAMEST s'élève à **25 770,24 euros**.

Claude WITZ
Président



RESOLUTIONS

1^{ERE} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le bilan, les comptes de résultat et leurs annexes de l'exercice 2016 tels qu'ils lui ont été présentés.

2^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le bénéfice de l'exercice 2016 de **1 281 403 €** au compte "report à nouveau".

3^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Président concernant l'exercice 2016 et l'arrêté des comptes 2016.

4^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour leur gestion au cours de l'exercice 2016.

5^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2017, une enveloppe globale d'un montant maximum de **20 000 euros** pour l'attribution des indemnités des Administrateurs, du Président et des vice-Présidents du Conseil d'Administration.

6^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de MM. WITZ, LEIMGRUBER et ERNST pour une période de 6 ans.

7^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'un extrait, d'un original, ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

A C T I F	E X E R C I C E 2 0 1 6			2 0 1 5
	Montant brut	Amortiss. et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	292 713	273 453	19 259	2 026
PLACEMENTS				
Terrains et constructions	1 307 359	628 972	678 386	532 017
Placements financiers	9 868 627	15 347	9 853 279	2 901 346
	11 175 985	644 320	10 531 666	3 433 363
PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES				
Provisions pour primes non acquises	3 941 452		3 941 452	4 980 729
Provisions pour sinistres à payer	41 909 909		41 909 909	30 678 444
	45 851 361		45 851 361	35 659 173
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 199 891		1 199 891	1 733 639
Créances nées d'opérations de réassurance	107 240		107 240	152 240
Autres créances	38 927		38 927	102 081
	1 346 058		1 346 058	1 987 960
AUTRES ACTIFS				
Actifs corporels d'exploitation	948 757	811 711	137 046	114 423
Comptes courants et caisse	1 458 376		1 458 376	1 563 414
	2 407 133	811 711	1 595 422	1 677 837
COMPTES DE REGULARISATION				
Intérêts et loyers acquis non échus	48 513		48 513	44 915
Frais d'acquisition reportés	449 978		449 978	585 338
Prix de remboursement à percevoir sur val. mob.				0
Charges constatées d'avance	12 401		12 401	14 425
	510 892		510 892	644 678
TOTAL GENERAL	61 584 141	1 729 484	59 854 657	43 405 037
Engagement hors bilan				
Engagement donné			303 350	542 000

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

P A S S I F	EXERCICE	EXERCICE
	2016	2015
CAPITAUX PROPRES		
Fonds d'établissement	1 015 326	988 656
Droit d'adhésion	1 220	2 998
Réserve spéciale de réévaluation	69 167	70 469
Réserve de capitalisation	0	58 505
Réserve pour éventualités diverses	5 155 688	5 097 183
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 5 349 650	- 5 111 000
Report à nouveau	687 014	- 267 583
Résultat de l'exercice	1 281 403	954 597
	2 860 167	1 793 824
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises affaires directes	3 941 452	4 980 729
Provisions pour sinistres à payer affaires directes	41 909 909	30 678 444
Provisions pour frais de gestion	1 044 704	889 220
	46 896 065	36 548 392
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	163 473	236 611
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 366 845	1 042 267
Dettes nées d'opérations de réassurance	5 402 986	454 956
Dettes envers les Ets de crédit	2 003 146	2 500 000
Personnel	223 744	209 919
Etat et organismes sociaux	452 745	509 436
Créanciers divers	452 575	81 217
	9 902 041	4 797 795
COMPTES DE REGULARISATION		
Prix de remboursement à provisionner sur valeurs mobilières	32 911	28 414
	32 911	28 414
TOTAL GENERAL	59 854 657	43 405 037
Engagement hors bilan		
Engagement reçu	-	-

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2016

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2016	Opérations nettes 2015
Primes acquises					
Primes émises	+	38 200 760	38 200 760	—	—
Frais et accessoires émis	+	1 687 574	1 687 574	—	—
Variation des primes acquises non émises	+	- 35 660	- 35 660	—	—
Variation des primes à annuler	+	45 000	45 000	—	—
Variation des primes non acquises	+	1 039 277	1 039 277	—	—
	+	40 936 952	40 936 952	—	—
Produit des placements alloués	+	52 406		52 406	93 158
Autres produits techniques	+	783 497		783 497	789 635
Subvention d'exploitation	+	8 109		8 109	
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	—	26 729 305	24 561 632	2 167 673	1 830 519
Charges des provisions pour sinistres	—	11 386 950	11 231 465	155 484	364 161
	—	38 116 255	35 793 097	2 323 157	2 194 679
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	—	4 689 235		4 689 235	4 887 022
Frais d'administration	—	2 847 851		2 847 851	3 236 617
Commissions reçues des réassureurs	+				18
Participation aux bénéfices GAMEST	+		-10 651 721	10 651 721	10 631 511
	-	7 537 086	10 651 721	-3 114 635	-2 507 890
Autres charges techniques	—	341 001		341 01	329 459
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	-4 213 378	-5 507 867	1 294 489	866 545

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2016

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2016	Opérations 2015
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	1 294 489	866 545
Produits de placements			
Revenu des placements	+	307 791	341 826
Profits provenant de la réalisation des placements	+	10 295	13 265
Reprise prov. dépréciation placements	+	15 049	10 643
	+	333 136	365 735
Charges des placements			
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	–	32 808	38 767
Intérêts des emprunts	–	45 375	
Perte sur cession valeurs mobilières	–	8 280	11 692
Dotation provision pour dépréciation val. mobilières	–	4 858	9 117
Autres charges des placements	–	48 010	46 900
	–	139 330	106 477
Produits des placements transférés	–	52 406	93 158
Résultat exceptionnel			
Produits exceptionnels	+	31 552	300
Charges exceptionnelles	–	5 962	78 348
Impôts sur bénéfice	–	180 075	–
Résultat de l'exercice	+	1 281 403	954 597

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES.

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

CODE	NOMBRE	DESIGNATION DES VALEURS	BANQUE	VALEUR INSCRITE AU BILAN AU 31/12/2016			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016
				VALEUR BRUTE (coût d'achat)	CORRECTIONS DE VALEUR (Provision pour dépréciation)	VALEUR NETTE	

230 ACTIONS ET TITRES COTES			BANQUE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016
LU0323134006	850	ARCELOMITTAL	BPBFC	5 674	-	5 674	5 964
FR0000032278	3 430	AVIATION LATECOERE	BPBFC	18 074	3 702	14 372	14 372
IE0004852103	22,9060	BARING EASTERN EUROPE FUND	HSBC	2 568	929	1 639	1 639
FR0004548873	400	BOURBON CORPORATION	BPBFC	5 280	380	4 900	4 900
FR0000120172	300	CARREFOUR	BPBFC	6 829	-	6 829	6 867
FR0000125585	100	CASINO GUICHARD-PERRACHON	BPBFC	4 485	-	4 485	4 559
FR0010242511	400	EDF	BPBFC	4 226	354	3 872	3 872
FR0000031023	100	ELECTRICITE DE STRASBOURG	BPBFC	10 941	475	10 466	10 466
FR00000793510	183	ELYSEES PIERRE	HSBC	102 294	-	102 294	137 616
FR0010208488	500	ENGIE	BPBFC	9 435	3 375	6 060	6 060
FR0000121147	317	FAURECIA	BPBFC	10 076	-	10 076	11 677
FR0000792780	167	FRUCTIPIERRE SCPI	BPBFC	69 586	-	69 586	81 329
FR0011726835	200	GTT	BPBFC	8 147	-	8 147	8 219
FR0000990665	118,9190	HSBC MIDDLE CAP EUR.	HSBC	5 567	-	5 567	6 652
FR0004024222	363	INTERPARFUMS	BPBFC	7 026	-	7 026	9 946
FR0000120560	200	NEOPOST	BPBFC	4 800	-	4 800	5 944
US6496045013	1250	NEW YORK MORTGAGE TRUST	BPBFC	7 874	39	7 835	7 835
FR0000121501	500	PEUGEOT	BPBFC	7 615	-	7 615	7 748
FR0011832237	1 000	PEUGEOT BSA 14	BPBFC	3 631	441	3 190	3 190
FR0000060329	100	PSB INDUSTRIES	BPBFC	4 874	-	4 874	5 050
CH0012255151	12	SWATCH GROUP PORT	BPBFC	4 240	709	3 532	3 532
FR0004180578	200	SWORD GROUP	BPBFC	4 786	-	4 786	5 808
FR0000120271	204	TOTAL	BPBFC	9 822	-	9 822	9 939
FR0000124141	430	VEOLIA ENVIRONNEMENT	BPBFC	6 824	-	6 824	6 955
FR0000125684	310	ZODIAC AEROSPACE	BPBFC	6 871	109	6 763	6 763
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES				331 546	10 513	321 033	376 900

2302 ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016
FR0000095200	114	PARTS SOC. BP	BPALS.	1 453	-	1 453	1 710
	8	OPCVM Banque San Paolo Unigestion	San Paolo	3 064	-	3 064	3 478
TOTAL ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.				4 517	-	4 517	5 188

230 LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016
		Livret association institutionnel	BPBFC	12 116	-	12 116	12 116
		Livret association institutionnel	BP ALSACE	6 886 169	-	6 886 169	6 886 169
TOTAL LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL				6 898 285	-	6 898 285	6 898 285

232200 PRETS				VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016
		PRET C.I.L. ALSACE		64 001		64 001	64 001
		AVANCE TRESORERIE ESTASSUR		235 000		235 000	235 000
		PRET REGE GIANASSO		23 380		23 380	23 380
TOTAL COMPTE PRETS				322 381	-	322 381	322 381

ACTIONS ET TITRES NON COTES				VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016
	58	PARTS BCAC EXPERTISES		2 245		2 245	2 245
	1	PARTS GIE GIGAM		500		500	500
	591	PARTS ESTASSUR		460 980		460 980	460 980
	149	GAMEST CERTIFICATS MUTUALISTES		149 000		149 000	149 000
TOTAL COMPTE PARTICIPATION				612 725	-	612 725	612 725

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

212 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION			VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016
		IMMEUBLE SIEGE 6 BOULEVARD DE L'EUROPE	90 7878	437 542	470 336	2 347 000
		LOCAUX RUE STANISLAS	350 886	158 452	192 434	290 000
		PARKING	3 000	2 100	900	3 000
		IMMEUBLE PASTEUR DOLE	45 595	30 879	14 476	109 000
TOTAL CPTÉ IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION			1 307 359	628 972	678 386	2 749 000

SOUS-TOTAL R.332-20	9 481 988	644 861	8 837 127	10 964 479
----------------------------	------------------	----------------	------------------	-------------------

231 OBLIGATIONS			ECHEANCE	VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016
FR0000140030	150	TPCie Saint-Gobain TPA Mai 1983 (1 ^{ère} tranche)		24 468	3 468	21 000	21 000
FR0000140063	50	TP Cie B.N.P. TPA Juillet 1984 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche)		7 866	1 366	6 500	6 500
FR0000140071	108	TP Crédit Lyonnais TPA Octobre 1984		15 147	-	15 147	16 092
				47 482	4 834	42 647	43 592
XS1003905152	110	ALTICE FINAN 6,50%13-150122	15/01/2022	120 175	2 576	117 599	115 919
XS0286705321	177	ORANGE 4,75% 07-210217	21/02/2017	192 045	13 990	178 055	178 066
FR0010877936	200	BPCE 3.70 % 2010-14052018	14/05/2018	200 426	355	200 071	209 160
FR0010988428	100	BPCE 4 % 11-1102019	11/02/2019	100 401	284	100 117	107 188
FR0011187079	2000	BFCM 4,05%	01/02/2017	200 000	-	200 000	200 960
FR0012074284	1	CASINO GP 2.798 %14-05082026 EMTN	05/08/2026	103 700	13	103 687	103 160
FR0010905133	110	CREDIT AGRICOLE 4,5%	30/06/2020	118 030	3 786	114 244	125 488
XS1388625425	100	FIAT CHYSLER 3.75%16-29032024	29/03/2024	104 200	19	104 181	103 880
FR0011439975	104	PEUGEOT 7,375% 060318	06/03/2018	114 452	7 588	106 864	112 487
XS1034950672	100 000	RAIF BANK INT TV14-21022025	21/02/2025	100 100	-	100 100	99 620
FR0011457324	138	SGI CLN RALLYE 2020	10/04/2020	149 854	3 380	146 474	145 618
FR0011428861	46	SGI CLN BOMBARDIER . 5,30%2019	00/04/2019	46 608	326	46 282	48 370
FR0011439900	1	TEREOS FIN.GRPE 4,25%13-20	04/03/2020	101 700	595	101 105	105 910
				1651 691	32 911	1 618 781	1 655 825
TOTAL OBLIGATIONS				1 699 173	37 745	1 661 428	1 699 417

SOUS-TOTAL R.332-21	1 699 173	37 745	1 661 428	1 699 417
----------------------------	------------------	---------------	------------------	------------------

RECAPITULATION DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

		VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2016
230000	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	331 546	10 513	321 033	376 900
230200	ACTIONS ET PARTS AUTRES OPCVM	4 517	-	4 517	5 188
234300	FONDS EN DEPOT	6 898 285	-	6 898 285	6 898 285
232	PRETS	322 381	-	322 381	322 381
250+260	PARTICIPATION	612 725	-	612 725	612 725
212+219	IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET DE PLACEMENT	1 307 359	628 972	678 386	2 749 000
231	OBLIGATIONS	1 699 173	37 745	1 661 428	1 699 417
TOTAL VALEURS MOBILIERES ET TITRES		11 175 985	677 231	10 498 755	12 663 896

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2016

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est soumise depuis le 1.1.1995 au plan comptable spécifique aux Sociétés d'Assurances.

La présente annexe est établie conformément aux dispositions du code des assurances (décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994, respectivement articles R 341-2 et A 344-3 2°)

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est intégralement réassurée par l'Union de Réassurance du GAMEST. La présentation du bilan prend en compte la cession de l'ensemble des cotisations et des sinistres à l'Union de Réassurance.

Les comptes de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA font partie intégrante des comptes combinés du GAMEST.

POSTES DU BILAN

♦ A C T I F

Actifs incorporels :

Ce poste comprend :

- les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

Immobilisations corporelles :

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- agencement, aménagements, installations : 10 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

Placements immobiliers :

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat pour l'appartement et les locaux de COLMAR ainsi que pour le parking de Mulhouse. Le Siège de la Société a été réévalué en 1979.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

- Inscription des terrains estimés entre 5 et 10 % de la valeur des immeubles. Ces terrains n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

- Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :
 - Gros œuvre : 65 % amorti entre 80 et 120 ans
 - Clos et couvert : 10 % amorti entre 30 et 35 ans
 - Lots techniques : 15 % amorti sur 25 ans
 - Second œuvre : 10 % amorti sur 15 ans.

Autres placements :

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêts courus. Si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée aux charges ou produits de l'exercice sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat. Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

La rubrique "amortissements et provisions" inclut au niveau des placements financiers l'amortissement des écarts d'acquisition des obligations.

Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Provisions pour primes non acquises : elles sont prises en charge à 100 % par l'Union de Réassurance.

Provisions pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser : elles comprennent la prise en charge à 100 % par l'Union de Réassurance des provisions pour sinistres survenus depuis 1997 pour la partie MAL et depuis 2012 pour l'ancienne activité de Jurassurance.

Créances nées d'opérations d'assurance directe : elles comprennent les créances sur courtiers agents ou provenant de la facturation directe des services à l'Union. La provision pour dépréciation sur quittances contentieuses a été directement prise en charge par l'Union de Réassurance GAMEST.

Comptes de régularisation :

1) Intérêts et loyers acquis non échus :	48 513 €
2) Frais d'acquisition reportés	449 978 €

Les frais d'acquisition reportés bruts ont été calculés en appliquant au montant des frais d'acquisition de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura le taux de report des cotisations brutes, c'est-à-dire le rapport de la provision pour primes non acquises brutes aux primes émises brutes.

Le montant des frais d'acquisition pris comme base inclut 55 % des commissions versées aux agents et courtiers représentant leur quote-part d'activité consacrée à l'acquisition.

Engagement hors bilan :

Engagement donné :

Le GAMEST, par décision d'une AGE du 5.12.2014, a décidé de procéder à une augmentation de ses fonds propres d'un montant de 8 250 K€ par un apport des mutuelles de l'Union. Il en résulte une contribution supplémentaire de la MAVIC d'un montant de 3 282 K€ par rapport aux dispositions statutaires applicables, en substitution de la MALJ et de la MDE. La MAVIC a ainsi été appelée à se substituer à la MALJ par une contribution supplémentaire de **542 K€**. La MALJ s'est engagée à procéder à son remboursement suivant retour à meilleure fortune dans un délai maximum de 20 ans dont les modalités sont fixées dans une convention au terme de laquelle elle se porterait également caution solidaire avec les mutuelles de l'Union pour le remboursement de l'engagement liant la MAVIC et la MDE en cas de défaillance de cette dernière. En juillet 2016, la MALJ a remboursé à la MAVIC le montant de **239 k€** de sorte qu'il ne reste plus que 303 K€ à leur devoir au 31/12/2016.

Affectation du résultat 2015

Le résultat de l'exercice de la MALJ de 2015 d'un montant de 954 597 K€ a été affecté comme indiqué ci-dessous :

Report à nouveau :

Le report à nouveau au 1 ^{er} janvier de :	–	267 583 €
a été diminué d'une partie du résultat de 2015 pour :		267 583 €
le solde a été affecté sur le report à nouveau créditeur pour		687 014 €

Provisions techniques :

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

a) Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance. Elle est calculée sur la base de méthodes statistiques.

b) Provision pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser :

La provision pour sinistres à payer est calculée dossier par dossier pour l'ensemble des risques, conformément aux articles R 331-6-4, R 331-15, R 331-16.

Cette provision est calculée sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MALJ.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MALJ au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2016, le taux de la MALJ s'établit à 2.05%, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul.

c) Provision pour indemnité de fin de carrière :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, sous déduction des sommes versées à ce titre auprès des banques.

d) Provision pour médailles du travail :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de 41 265 €.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent 40 936 952 €. Les cessions sont de 100 % pour l'Union de Réassurance GAMEST.

A compter de 2015, le montant des « Frais et accessoires émis » est dorénavant rattaché aux primes acquises.

Le volume des provisions pour PANE (Primes acquises non émises) est dorénavant identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

Autres produits techniques

Ils comprennent les commissions GARANTIE ASSISTANCE.

Conformément aux nouveaux traités de réassurance entre la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et l'Union de Réassurance GAMEST, les compléments de primes sont reversés en totalité à l'Union de Réassurance pour un montant de 1 687 574 € au titre de l'exercice.

Participation aux bénéfices du résultat

Le mode de calcul de la répartition financière au résultat perçu par les cédantes de l'Union du GAMEST a été modifié suivant décision du Conseil de Surveillance de l'Union réuni le 30 octobre 2013. Plus particulièrement, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union. Ce nouveau mode de répartition approuvé par l'ACPR en date du 24 décembre 2013 s'est appliqué, pour la première fois, lors du calcul de la participation financière perçue par les cédantes de l'Union au titre de l'arrêté des comptes annuels de l'Union pour l'exercice 2013. Il en résulte ainsi, au titre de l'exercice 2016, une répartition d'un montant de 10 651 721 € au bénéfice de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura.

Produits financiers : règle d'allocation

Le résultat de la gestion des placements est ventilé comme suit : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques figurent dans le "compte technique" et ceux issus des capitaux propres dans le "compte non technique".

Du fait de la cession à 100 % des primes, les produits financiers concernent principalement le compte non technique.

Produits exceptionnels

Ils comprennent notamment :

- la vente de matériels et de mobiliers pour 15 €
- reprise provision M. LOUP pour 2 120 €
- reprise solde PJ LA PAIX pour 29 417 €

Le total des produits exceptionnels sur l'exercice 2016 s'établit à 31 552 €

CHARGES

Charges de Sinistres :

Les charges de sinistres sont de 38 116 255 € (toutes survenances confondues). Les cessions de sinistres aux réassureurs comprennent la mise à la charge de l'Union de Réassurance GAMEST de l'ensemble des sinistres et provisions des sinistres survenus au cours de l'exercice.

Les frais de gestion pour sinistres sont calculés sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MALJ.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MALJ au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2016, le taux de la MALJ s'établit à 2.05%, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul.

Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaire

Dans le cadre du dispositif "tiers payant de la carte sésame vitale" et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L. 161-33 et R. 161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

Frais d'acquisition et d'administration

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : superficie des locaux, masse salariale, effectif ainsi que temps passé.

La quote-part des frais d'acquisition a en particulier été déterminée comme suit :

- 55 % des commissions versées aux agents et courtiers
- totalité des salaires et charges des commerciaux
- prise en compte des frais de personnel directement affectés à l'acquisition
- affectation au jour le jour des frais d'acquisition directement ventilables
- application de clés de répartition en vue de l'imputation aux frais d'acquisition des charges non directement affectables comprenant notamment le téléphone, la maintenance informatique, l'affranchissement et les charges locatives (EDF etc...)

Charges exceptionnelles

Ils comprennent notamment :

- la valeur nette comptable des immobilisations cédées mises au rebus pour 351 €
- intérêts et pénalités sur redressement IS 2014 et 2015 pour 5 611 €

Le total des charges exceptionnelles sur l'exercice 2016 s'établit à 5 962 €

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF et PASSIF

Immobilisations incorporelles (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2015	Acquisitions	Cessions	31.12.2016
Logiciels	281 375	18 728	22 834	277 269
Actifs incorporels	10 062			10 062
Autres actifs incorporels	5 382			5 382
TOTAL	296 819	18 728	22 834	292 713

Placements immobiliers (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2015	Acquisitions	Cessions	31.12.2016
Constructions	1 079 500	180 391	5 176	1 254 715
Terrains	52 644			52 644
TOTAL	1 132 144	180 391	5 176	1 307 359

Actifs corporels d'exploitation :

Rubrique	31.12.2015	Acquisitions	Cessions	31.12.2016
Mobilier/Matériel	390 702	5 634		396 336
Matériel de transport	0	33 513		33 513
Dépôts versés	2 344			2 344
Agencements	507 575	12 912	3 923	516 564
TOTAL	900 621	52 059	3 923	948 757

Amortissements :

Rubrique	31.12.2015	Dotation	Reprises	31.12.2016
Immobilisations incorporelles	294 793	1 494	22 834	273 453
Actif immobilier	600 127	34 021	5 176	628 972
Immobilisations corporelles d'exploitation	786 197	25 343	3571	807 969
Matériel de transport		3 742		3 742
TOTAL	1 681 117	64 600	31 581	1 714 136

Autres immobilisations et placements :

Rubrique	31.12.2015	Acquisitions	Cessions	31.12.2016
Actions cotées	308 488	63 295	40 237	331 546
Actions / parts /OPCVM	4 517			4 517
Prêts	346 792	3 619	28 030	322 381
Actions et titres non cotes	483 625		19 900	463 725
Obligations cotées	1 705 230	308 000	314 057	1 699 173
Autres placements	78 232	13 520 053	6 700 000	6 898 285
Certificats mutualistes		149 000		149 000
TOTAL	2 926 884	14 043 967	7 102 224	9 868 627

Provision pour dépréciation durable :

Rubrique	31.12.2015	Dotation	Reprises	31.12.2016
PDD	25 538	4 858	15 049	15 347
TOTAL	25 538	4 858	15 049	15 347

Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :

Créances

Rubrique	31.12.2015	Augm.	Dimin.	31.12.2016
Part Primes non acquises	4 980 729	3 941 452	4 980 729	3 941 452
Part Prévisions de recours à encaisser	- 15 650 112	531 543		-15 118 569
Part Sinistres à payer	46 328 555	10 699 923		57 028 478
TOTAL	35 659 173	15 172 918	4 980 729	45 851 361

Provisions techniques brutes :

Rubrique	31.12.2015	Augm.	Dimin.	31.12.2016
Prov. Primes non acquises	4 980 729	3 941 452	4 980 729	3 941 452
Prov. Sinistres à payer	46 328 555	10 699 923		57 028 478
Prév. Recours à encaisser	- 15 650 112	531 543		-15 118 569
Provision Frais de gestion	889 220	155 484		1 044 704
TOTAL	36 548 392	15 328 402	4 980 729	46 896 065

Capitaux propres :

Rubrique	31.12.2015	Augm.	Dimin.	31.12.2016
Fonds d'établissement	988 656	26 670		1 015 326
Droit d'adhésion	2 998		1 778	1 220
Réserve de capitalisation	58 505		58 505	0
Réserve de réévaluation	70 469		1 302	69 167
Réserve pour éventualités diverses	5 097 183	58 505		5 155 688
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 5 111 000	-238 650		- 5 349 650
Report à nouveau débiteur	-267 583	267 583		0
Report à nouveau créateur		687 014		687 014
Résultat de l'exercice	954 597	1 281 403	954 597	1 281 403
TOTAL	1 793 825	2 082 525	1 016 182	2 860 167

Etats des provisions pour risques et charges :

Rubrique	31.12.2015	Augm.	Dimin.	31.12.2016
Provision pour risque incertain	54 826		2 120	52 706
Provision pour indemnité de fin de carrière	140 469		70 967	69 502
Provision Médaille du travail	41 316		51	41 265
	236 611		73 138	163 473

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

Rubrique	31.12.2015	31.12.2016	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 733 639	1 199 891	1 199 891	
Créances nées d'opérations de réassurance	152 240	107 240	107 240	
Personnel	359	3 218	858	2 360
Débiteurs divers	101 722	35 709	31 095	4 614
TOTAL	1 987 960	1 346 058	1 339 084	6 974

Dettes

Rubrique	31.12.2015	31.12.2016	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directes	1 042 267	1 366 845	1 366 845	
Dettes nées d'opérations de réassurance	454 956	5 402 986	5 402 986	
Dettes envers les établissements de Crédit	2 500 000	2 003 146	503 146	1 500 000
Autres emprunts et dépôts espèces locataires	27 658	27 658	27 658	
Personnel	209 919	223 744	223 744	
Etats, organismes Sécurité Sociale	509 436	452 745	452 745	
Créditeurs divers	53 559	424 917	424 917	
TOTAL	4 797 795	9 902 041	8 402 041	1 500 000

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

Rubrique	31.12.2015	Augm.	Dimin.	31.12.2016
Intérêts et loyers courus et non échus	44 915	3 598		48 513
Frais acquisition reportés	585 338		135 360	449 978
Charges constatées d'avance	14 425		2 024	12 401
TOTAL	644 678	3 598	137 384	510 892

Passif

Rubrique	31.12.2015	Augm.	Dimin.	31.12.2016
Amortissements des diff. sur les prix de remboursement	28 414	4 497		32 911
	28 414	4 497		32 911

COMPTE DE RESULTAT

Primes acquises :

Ventilation des primes acquises	2015	2016
Primes émises	39 157 831	38 200 760
Frais et accessoires émis	1 883 256	1 687 574
Variation des primes acquises non émises	- 19 747	-35 660
Variation des primes à annuler	1 342	45 000
Variation des primes non acquises	354 627	1 039 277
TOTAL des primes acquises	41 377 308	40 936 952

Les primes d'assurances sont relatives à des émissions souscrites en France et inclus à compter de 2015 les frais et accessoires.

Primes cédées :

Ventilation des primes cédées	2015	2016
Primes émises	39 157 831	38 200 760
Frais et accessoires émis	1 883 256	1 687 574
Variation des primes acquises non émises	- 19 747	-35 660
Variation des primes à annuler	1 342	45 000
Variation des primes non acquises	354 627	1 039 277
TOTAL des primes cédées	41 377 308	40 936 952

Sinistres :

Brut

Charges de sinistres	2015	2016
Prestations et frais payés	20 242 252	24 561 632
Charges des provisions pour sinistres	15 328 095	11 386 950
Autres charges de gestion	1 830 519	2 167 673
TOTAL des charges de sinistres	37 400 866	38 116 255

Cessions

Charges de sinistre cédées	2015	2016
Prestations et frais payés	20 242 253	24 561 632
Charges des provisions pour sinistres	14 963 935	11 231 465
TOTAL des charges de sinistres	35 206 188	35 793 097

Ventilation par destination des frais généraux et des dotations :

	2015	2016
Frais de sinistres	1 830 519	2 167 673
Frais d'acquisition	4 887 022	4 689 235
Frais d'administration	3 236 617	2 847 851
Autres charges techniques	329 459	341 001
TOTAL	10 283 617	10 045 760

Ventilation des produits et charges de placements :

	2015	2016
Produits		
Revenus des placements	327 721	298 772
Profits de réévaluation	1 302	1 302
Profits de réalisation sur valeurs mobilières	11 964	8 993
Profits de réalisation sur placements immobiliers	0	
Intérêts bancaires et Prêts	14 105	9 020
Reprise sur provision pour dépréciation	10 643	15 049
Produits diff. remboursement à percevoir	0	
	365 735	333 136
Charges		
Frais externes de gestion sur immeubles, sur titres	13 309	1 752
Frais internes de gestion sur placements	25 458	76 431
Perte sur cession valeurs mobilières	11 692	8 280
Amortissement des différences de prix de remboursement	9 428	13 988
Amortissements immeubles et dotation provision pour dépréciation placements	37 473	34 021
Dotation provision pour dépréciation durable	9 117	4 858
	106 477	139 330

Détail des produits et charges exceptionnels

Produits	2015	2016
Cession matériels mobiliers et informatiques	300	15
Reprise solde la Paix - pj	0	29 417
Reprises provisions pour risques et charges	0	2 120
TOTAL	300	31 552

Charges	2015	2016
VNC des immobilisations cédées mises au rebus	16 677	351
VNC restitution Agence Lons av. Thurel - droit au bail	50 000	0
Intérêt et pénalités redressement IS 2013-2014	0	5 611
Mme MEYER ayant droit MEYER Paul	10 834	0
Autres charges exceptionnelles	837	0
TOTAL	78 348	5 962

Ventilation des charges de personnel :

Nature	2015	2016
Salaires bruts (hors intéressement)	809 353	846 212
Charges sociales	386 203	373 709
Taxes sur salaires	85 963	107 127
TOTAL	1 281 519	1 327 048

A compter de 2016 le crédit d'impôt CICE est déduit des charges sociales

En 2016, les salariés ont pu bénéficier de **248** heures de formation.

Effectif	2015	2016
Cadres	5	6
Employés	18	16
TOTAL effectif moyen	23	22

Commission d'assurance directe

2015	2016
7 266 694	6 871 235

Evaluation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises

	Année de survenance				
	2012	2013	2014	2015	2016
2014					
Sinistres payés	17 550 336	17 821 723	12 099 666		
Provisions au 31.12	683 100	1 274 256	11 095 079		
Charges de sinistres	18 233 436	19 095 979	23 194 745		
Primes acquises	25 921 074	29 221 992	29 524 697		
% S/P	70,34 %	65,35 %	78,56 %		
2015					
Sinistres payés	17 903 732	17 446 868	19 272 151	12 261 089	
Provisions au 31.12	367 900	3 306 609	3 564 267	19 071 370	
Charges de sinistres	18 271 632	20 753 477	22 836 418	31 332 459	
Primes acquises	25 921 074	29 221 992	29 524 697	41 377 308	
% S/P	70,49 %	71,02 %	77,35 %	75,72 %	
2016					
Sinistres payés	18 075 728	17 282 793	20 019 144	21 262 293	13 882 078
Provisions au 31.12	397 943	3 324 131	1 177 427	7 887 493	25 002 723
Charges de sinistres	18 473 671	20 606 924	21 196 571	29 149 786	38 884 801
Primes acquises	25 921 074	29 221 992	29 524 697	41 377 308	40 936 952
% S/P	71,26%	70,51 %	71.79 %	70,44 %	94.98 %

MES NOTES :



Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social : 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 MULHOUSE CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49 – Fax 03 89 35 49 50

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)